

épines

# épines drômoises

**Biodiversité, loup, paysans  
éoliennes, eau, déchets...**



Frapna Drôme Nature Environnement / Hiver 2017/2018 (décembre/janvier/février) - N° 191 - 5,00 €



Frapna Drôme Nature  
Environnement



# Il sera bientôt trop tard pour dévier de notre trajectoire vouée à l'échec, et le temps presse : **dernières nouvelles du loup**

SOUS LA DIRECTION DE R. MATHIEU RÉFÉRENT « GRANDS PRÉDATEURS » FRAPNA DRÔME NATURE ENVIRONNEMENT



Jeunes loups drômois d'environ 9 mois, cliché O. JANET

**D**ans les pages précédentes, nous avons relayé l'appel solennel de 15 000 scientifiques. Selon eux, des mesures sont à prendre d'urgence, dont celle-ci :  
« Ré-ensauvager des régions abritant des espèces endémiques, en particulier des superprédateurs, afin de rétablir les dynamiques et processus écologiques »  
Cette mesure mérite d'être expliquée, discutée et déclinée ici aussi. L'enjeu, c'est notre survie : gardons-le en tête et parlons de la catastrophe écologique, parlons du loup, parlons de chez nous... Il nous faut agir avec rationalité et efficacité. Loin des fantasmes, appuyons-nous sur les faits.

## Hybridation du loup (*Canis lupus lupus*) : du faux problème à la vraie supercherie

Les groupes de pression qui exigent l'éradication du loup en France ont trouvé un nouveau cheval de bataille que l'on peut présenter ainsi : « Tous les loups français sont des hybrides mi chiens, mi loups : il faut donc les éliminer ».

Le 22 novembre 2017, des « anti-loups » (qui se revendiquent comme tel), organisaient une conférence de presse à la chambre d'agriculture de Grenoble. Ils étaient accompagnés par un laboratoire allemand (ForGen) censé démontrer que les loups français n'étaient pas des vrais loups mais des « chiens-loups ».





Le 28 novembre 2017, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) réagissait officiellement à cette conférence de presse en publiant une mise au point de trois pages (téléchargeable sur le site de Frapna Drôme Nature Environnement\*).

Cette réponse réaffirme, qu'en France, les loups sont bien des loups et les taux d'hybridation restent faibles et conformes à ce que l'on trouve, en moyenne, partout en Europe (entre 5 et 10 %).

Dans sa mise au point, l'ONCFS critique, point par point, la méthodologie du laboratoire allemand dont le rapport, présenté le 22 novembre 2017, accumule les erreurs et approximations. Le laboratoire allemand qui, détail important, ne possède aucune certification en matière de génétique du loup.

À la lecture de la mise au point de l'ONCFS on se dit, qu'au mieux, le laboratoire ForGen s'est fait piéger par des activistes anti-loups en allant bien au-delà de ses compétences scientifiques; au pire, cette entreprise allemande qui entretient de multiples relations commerciales avec des éleveurs a participé, sciemment, à une opération purement politique visant à abâtardir les loups et à discréditer le travail des services de l'Etat sur le dossier loup. Dans le premier cas il s'agirait d'une boulette scientifique et dans le second d'une supercherie.

Biologistes, chercheurs et naturalistes, s'interrogent et travaillent sur l'hybridation des loups au contact des chiens errants. En Europe et sauf exceptions localisées, l'hybridation (qui, alors que chien et loup sont de la même espèce, devrait s'appeler « métissage ») reste faible, autour de 5 %.

En clair, environ 5 % des loups européens se sont croisés avec des chiens dans les deux ou trois dernières générations (parents ou grands parents). Ce phéno-



Loup drômois libre, cliché O. JANET

mène est la conséquence de l'action de l'Homme qui laisse divaguer les chiens et déstabilise les meutes de loups par les tirs légaux ou le braconnage.

La solution, simple et peu coûteuse, passe par un sévère contrôle de la divagation des chiens et une réduction des persécutions concernant les meutes de loups.

### Comprendre le phénomène d'hybridation du loup en dix points

Ces dix points sont extraits d'un document d'une vingtaine de pages, rédigé par Roger MATHIEU, référent « grands prédateurs » pour Frapna Drôme Nature Environnement. Ce texte qui s'adresse à un public non spécialiste, dresse un point complet sur l'hybridation du loup d'après une vingtaine de publications internationales parmi les plus pertinentes et les plus récentes. Le document « **L'hybridation du loup: un vrai/faux problème** » peut être téléchargé gratuitement sur le site de Frapna Drôme Nature Environnement.\*

1- Loup et chien appartiennent à la même espèce : *Canis lupus*. Ils partagent 99,8 % de leur matériel génétique.

2- Depuis des dizaines de siècles, le loup et sa forme domestique le chien se sont régulièrement hybridés. Les documents historiques montrent que le phénomène devait être important et répandu dans toute l'Europe.

3- Malgré ces innombrables croisements, le loup a su garder une solide identité génétique et les deux génomes, chien et loup, restent bien différenciés.

4- Aujourd'hui, l'hybridation active loup/chien (presque exclusivement louve/chien) existe dans toute l'Europe et, sauf rares exceptions, le taux d'hybridation active est faible et s'établit autour de 5 % de la population de loups (entre 2 et 10 %). C'est le cas en France.

\* - <http://www.frapna-drome.org/index.php/nature/favoriser-la-biodiversite/faune-flore-sauvages>



5- Des barrières physiologiques et comportementales efficaces séparent le chien du loup et permettent à ce dernier d'afficher une remarquable résilience face à un faible taux d'hybridation active (inférieur à 10 %).

6- L'augmentation générale des densités humaines, l'accroissement des effectifs de chiens divagants ou féral dans certaines régions, en particulier dans l'Europe du Sud, peuvent entraîner localement des taux d'hybridation active qui dépassent les 20 %.

7- Il est possible que ces taux d'hybridation élevés couplés à des faibles effectifs de loup et à des populations isolées, dépassent localement les capacités de résilience du loup et menacent, à terme, son identité génétique avec des conséquences néfastes, en particulier sur le plan morphologique, comportemental et physiologique. Pour l'instant ces risques sont purement spéculatifs.

8- Pour l'avenir du loup, les persécutions humaines directes (tirs légaux, braconnage, empoisonnement) sont bien plus préoccupantes que les hypothétiques effets néfastes de l'hybridation.

9- Il existe deux moyens de lutter efficacement et à moindres frais contre l'hybridation loup/chien : 1/Réduire drastiquement le nombre de chiens divagants ou féral et 2/Réduire les persécutions humaines qui déstructurent les meutes et facilitent les accouplements entre les louves et les chiens.

10- Ces deux mesures réalistes forment, avec l'indispensable protection effective des troupeaux, les trois conditions *sine qua non* pour une cohabitation moins crispée entre le loup et les éleveurs.

## Le loup, le pastoralisme et Frapna Drôme Nature Environnement

Frapna Drôme Nature Environnement soutient que la cohabitation entre les grands prédateurs et le pastoralisme est possible, dans un esprit de solidarité, de dialogue et d'ouverture qui pourrait se résumer

dans une formule « pas de sacralisation : ni du loup, ni des éleveurs ».

Frapna Drôme Nature Environnement écarte tout esprit polémique et ne communiquera, sur le dossier loup, que sur des bases factuelles et en toute transparence.

Frapna Drôme Nature Environnement en lien avec les 3 500 associations fédérées au sein de France Nature Environnement, réaffirme son attachement à la protection des grands prédateurs et du loup en particulier. Avec les biologistes du monde entier, Frapna Drôme Nature Environnement s'alarme de la perte sans précédent de la biodiversité, en France, comme dans le reste du monde. Avec ces mêmes scientifiques, Frapna Drôme Nature Environnement réclame une baisse de la pression humaine sur les milieux naturels en favorisant la libre évolution, dans toutes les Réserves naturelles nationales, les Parcs nationaux et partout où cela est possible.

Frapna Drôme Nature Environnement rappelle qu'au sein du monde rural les agriculteurs ne représentent que quelques pourcents de la population active. Frapna Drôme Nature Environnement sera toujours du côté des résidents et acteurs ruraux qui se battent pour une agriculture paysanne de qualité, pour des circuits de distribution courts, le maintien des services publics, des commerces et des services de soins de proximité.

Concernant plus particulièrement l'élevage ovin/viande et le pastoralisme, Frapna Drôme Nature Environnement s'interroge sur le modèle économique qui a cours aujourd'hui dans un contexte où :

- la consommation de viande d'agneaux a diminué de moitié en 20 ans,
- la filière ovine/viande est, avec la riziculture, la filière agricole la plus subventionnée de France (à dimension économique comparable),
- les aides financières publiques de la Politique agricole commune (PAC) représentent entre 50 et 70 % du produit d'exploitation,
- les importations de viande ovine (Royaume uni, Irlande, Nouvelle Zélande ) représentent plus de 50 % de la viande de brebis consommée en France...



Si la présence du loup se rajoute incontestablement aux difficultés de la filière ovine/viande, ne serait-ce pas plus efficace de moderniser un modèle économique dépassé qui date de l'après-guerre ?

Pour les élus, pour les syndicats agricoles, il est beaucoup plus facile de faire croire au monde entier que le loup est à la source de tous les maux dont souffre l'élevage français et qu'en « éradiquant le prédateur » l'avenir deviendrait radieux.

L'éradication de tous les loups ne changerait rien aux maux dont souffre le pastoralisme : ces maux existaient bien avant l'arrivée du loup. Pire (ou mieux ?) : c'est le loup qui a sorti le pastoralisme de l'indifférence manifestée par les élus et les pouvoirs publics jusqu'à la fin des années 1990. Rappelez-vous les alpages du Vercors, les cabanes de bergers en 1990. Regardez les mêmes alpages et les équipements qui accueillent aujourd'hui les bergers et jurez que le retour du loup n'est pour rien dans cette modernisation !

### Combien de loups en France et dans la Drôme en 2017 ?

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est l'organisme officiel chargé du dossier loup au niveau technique et scientifique<sup>1</sup>. Il s'appuie sur un réseau de 3 500 bénévoles et professionnels venant de tous les milieux (chasseurs, naturalistes, forestiers, gardes de Réserves, Parcs nationaux ). Ce réseau, unique en Europe, est salué par tous les pays de l'Union.

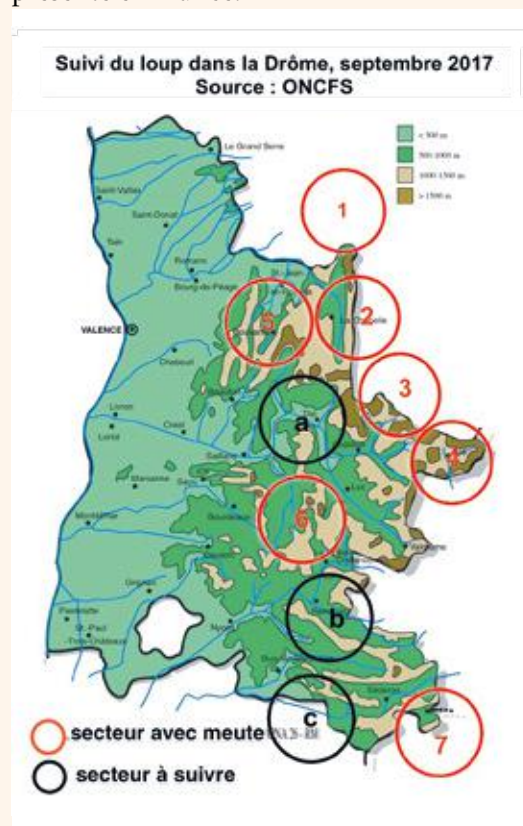
C'est en se basant sur ce réseau d'informateurs que l'ONCFS suit les populations françaises de loups. Toutes les informations, analysées et discutées dans chaque secteur de suivi, sont rendues publiques et publiées dans le « Bulletin loup du Réseau », téléchargeable sur le site de l'ONCFS < <http://www.oncfs.gouv.fr/Bulletin-dinformation-du-reseau-Loup-download130> >.

En France, à l'été 2017, la population de loups était de 52 meutes et 11 Zones de présence permanente

1 - L'ONCFS est un établissement public dont le Conseil d'administration est contrôlé essentiellement par les chasseurs (9 représentants sur 22), les forestiers et le monde agricole. Statutairement, le président de l'ONCFS est toujours un président de fédération de chasseurs.

(ZPP) sans meute constituée. La population est estimée autour de 360 loups (hiver 2016-2017).

À l'issue de la publication des derniers chiffres de l'ONCFS (été 2017), on peut estimer la population de loups en Drôme et zones limitrophes entre 35 et 50 individus cantonnés (adultes et sub-adultes). Ainsi les zones limitrophes des 4 départements voisins et la Drôme elle-même, pourraient abriter de l'ordre d'un sixième à un dixième de la population présente en France.



**LÉGENDE CARTE :**  
Cercles rouges : présence d'une meute avec reproduction.  
Cercles noirs : secteurs à surveiller avec meute possible.  
1 = Vercors nord ;  
2 = Vercors Hauts Plateaux ;  
3 = Trièves ;  
4 = Durbon-Jocou ;  
5 = Vercors ouest,  
6 = Roanne ;  
7 = Lure.  
a, b et c : secteurs à surveiller.

Population estimée (été 2017) de loups (adultes et sub-adultes) cantonnés sur le territoire drômois et zones limitrophes de l'Isère, des Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence et du Vaucluse : 35 à 50.



## Non, le loup n'est pas une espèce strictement protégée

Ne tournons pas autour du pot : en France, le statut du loup s'apparente à celui d'une espèce chassable selon un quota défini chaque année dans le cadre d'un arrêté interministériel.

Le loup fait l'objet de tirs dérogatoires. Le dernier arrêté interministériel autorise le tir de 40 loups pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018. Au 20 novembre 2017, 34 loups ont été tués officiellement. Ces autorisations de tir sont très largement accordées (des centaines en France délivrées par arrêté préfectoral).

Le tir peut être effectué par l'éleveur lui-même (s'il possède un permis de chasser), par les chasseurs (après une journée de « formation »), par les lieutenants de louveterie ou la brigade de l'ONCFS spécialement affectée au tir des loups.

## En France, les populations de loups restent fragiles et leur avenir n'est pas assuré

Il ne se passe pas un semestre sans que les scientifiques tirent la sonnette d'alarme en constatant l'effondrement des populations d'espèces sauvages. Répétons-le, le 13 novembre 2017, plus de 15 000 scientifiques de 184 pays lançaient un « Avertissement à l'Humanité » publié dans la revue BioScience et repris dans une multitude de médias. Ils annonçaient le déclin dramatique de tous les vertébrés terrestres et aquatiques avec une perte de plus de la moitié des espèces.

Durant le même mois de novembre 2017, le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM) et l'ONCFS publiaient la

Liste Rouge des espèces de mammifères menacées en France<sup>2</sup>.

Ainsi, en 2017, en France, malgré une progression des effectifs, le loup reste une espèce menacée (classée « Vulnérable ») du fait des persécutions humaines dont il est la cible (tirs dérogatoires et braconnage).

## Ouverture des milieux pour favoriser la biodiversité : une tarte à la crème qui coûte cher aux contribuables et dont les effets ne sont pas évalués

À l'heure où tous les scientifiques du monde entier s'alarment d'une chute vertigineuse du nombre d'espèces vivantes (la sixième extinction de masse). À l'heure où ces mêmes scientifiques désignent le seul coupable (l'Homme) et proposent, parmi les solutions, la mise en place de vastes réserves connectées dans lesquelles la nature pourrait souffler et évoluer librement en présence de grands prédateurs : les groupes de pression du monde agricole ressortent la formule magique de l'ouverture des milieux pour sauver la biodiversité et demandent l'éradication des grands prédateurs



Loup drômois (femelle) avec un faon de cerf, cliché O. JANET

Traduction : partout en montagne, les troupeaux domestiques aidés par les tronçonneuses et les débroussailluses doivent sauver la biodiversité en ouvrant les milieux et/ou en les empêchant d'évoluer librement. Pourtant, rien ou presque rien, en matière de travaux scientifiques, ne démontre l'intérêt de cette action en termes d'amélioration de la diversité floristique et faunistique.

2 - En France métropolitaine, en 2017, 33 % des espèces de mammifères terrestres sont menacées ou quasi-menacées.





Une multitude d'études, de rapports démontrent, au contraire, qu'en montagne le pâturage entraîne le plus souvent une banalisation et un appauvrissement de la flore, une réduction drastique des populations d'insectes et exerce une concurrence alimentaire vis-à-vis des ongulés sauvages auxquels les troupeaux domestiques transmettent des maladies (Brucellose en particulier). Sans compter que la fermeture des milieux (l'embroussaillage) est le premier stade obligé de la régénération des forêts et que la biodiversité en milieu forestier est globalement bien plus diversifiée que dans les milieux pâturés.

Les mêmes accusent le loup de faire disparaître le pastoralisme (!?) et réclament son éradication puisqu'il « empêche de sauvegarder la biodiversité »

Sur l'ensemble des montagnes drômoises, des millions d'euros d'argent public sont dépensés pour aider les éleveurs à ouvrir les milieux, empêcher la reforestation et « sauver la biodiversité »<sup>3</sup>. Sauf erreur de notre part, rien n'est prévu, au terme de ces plans, pour évaluer l'efficacité de ces mesures en termes de diversité faunistique et floristique et comparer la biodiversité des milieux pâturés avec celle des forêts voisines.



Loup drômois libre, cliché O. JANET

### Bilan de prédation réelle ou supposée du loup sur les troupeaux domestiques drômois en 2017

En Drôme, le cheptel de brebis est de 62 000 bêtes pour 300 éleveurs (chiffres 2012).

Selon les chiffres fournis par la DDT Drôme, en 2017 (au 10 novembre) il y a eu, cette année, 164 « attaques » déclarées par les éleveurs, où, après expertise,

3 - Quelques exemples : Plan pastoral de la vallée de la Drôme 2017-2022 : 370 000 euros de fonds publics ; MAEC Vercors (Natura 2000 et autres sites) 2015-2020 : de 38 à plus de 200 euros/ha/an financés par l'Europe et les départements ; Plan pastoral territorial du Diois 2015-2020 : 724 500 euros financés par l'Europe et le département de la Drôme

le loup a été présumé responsable selon l'expression « loup non-exclu ».

Les brebis forment plus de 98 % des victimes avec 537 brebis mortes et 171 disparues soit, entre 0,9 et 1,1 pour cent du cheptel drômois. À titre de comparaison, en dehors du loup, on estime que la mortalité annuelle des brebis (maladies, accidents, foudre) représente entre 3 et 7 pour cent du cheptel, soit pour la Drôme entre 1860 et 4340 brebis.

Depuis 4 ans (2014), on assiste à une forte augmentation du nombre d'attaques avec un doublement du chiffre. Par contre le nombre total de brebis tuées ou disparues, chaque année, reste au même niveau : autour de 700 brebis pour l'ensemble de la Drôme.

En analysant la localisation des dommages aux troupeaux, on observe que moins de 25 éleveurs (sur les

300 éleveurs que compte la Drôme) concentrent 60 % du nombre total des « attaques », ce qui suggère un défaut majeur dans la protection de leurs troupeaux.

On constate que depuis l'arrivée du loup les attaques de chiens, autrefois très nombreuses, ont quasiment disparu. On rappelle aussi que l'éleveur est indemnisé uniquement lorsque le loup est présumé responsable et jamais lorsqu'il s'agit d'un chien. Le tarif est en moyenne de 100 euros par brebis et toutes les pertes indirectes (stress, perte de poids, avortements) ainsi que les animaux disparus sont pris en compte dans l'indemnisation.

### Le Parc du Vercors est-il encore « naturel » ?

Mais quelle mouche a donc piqué les politiciens du Parc naturel régional du Vercors (PNRV) ?

Sourds aux appels des scientifiques du monde entier, les élus vantent les mérites d'une nature entièrement domestiquée, exploitée et gérée à toutes les altitudes et dans les moindres recoins.



Pour les élus, le Vercors jusqu'au cœur de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) doit servir d'immense pâturage à brebis, vaches, chevaux. Landes, éboulis, sous-bois, tout doit être brouté. La grande faune, les espèces emblématiques et rares du Vercors, jusqu'au cœur de la Réserve naturelle, doivent être chassées ; jusqu'aux derniers Tétrasylyres. Sur les 206 000 hectares du Parc naturel régional du Vercors, seule la Réserve biologique intégrale (RBI) et ses quelques 2 000 hectares situés dans la RNHPV, résiste aux assauts des chasseurs et éleveurs ; pour combien de temps encore ? Les chasseurs, il y

a un an, ont obtenu de pouvoir traverser la RBI en véhicules tout-terrain et les éleveurs (18 000 brebis dans la RNHPV) pourraient bien un jour obtenir l'autorisation de pâturer dans la RBI sous le prétexte de « sauver la biodiversité » !

Et que penser des déclarations des élus du PNRV qui d'un côté se plaignent des ongulés sauvages (cerfs, chevreuils et sangliers) qui mettraient en péril la forêt et de l'autre réclament de tirer toujours plus de loups, au motif qu'ils mangent trop d'ongulés sauvages ?

### Le loup en Europe



**Distribution du loup (*Canis lupus lupus*) en Europe.** Large Carnivore Initiative for Europe, IUCN/SSC Specialist Group, 2017.

Lien : < <http://www.lcie.org/Large-carnivores/Wolf-> >.

En Europe, de la Baltique aux Balkans, la population de loups est estimée (2017) à environ 12 000 individus avant naissance, soit entre 2 000 et 2 500 meutes dont environ 80 % vivent dans les pays de l'Union Européenne.